



5 CENTIMES

LE COURIER

5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TELEPHONE : 672 X (POUR PARIS : 8, rue Bayard, 8)

LA MAGISTRATURE

Si l'on veut se donner une idée de la façon dont le ministère comprend la dignité et l'indépendance de la magistrature, la chose est facile, car il ne se cache pas.

La magistrature doit, à ses yeux, servir le gouvernement avant tout, principalement avant la justice; et, pour être plus sûr d'être bien servi, le gouvernement souffle aux membres du Parquet leurs réquisitions et leurs conclusions, aux juges d'instruction leurs ordonnances, aux tribunaux leurs jugements, aux Cours leurs arrêts.

Pour peu que le magistrat entende mieux de l'oreille de sa conscience que de l'oreille du souffleur, ce dernier sort de sa loge et frappe de son livret le magistrat, qui lui riposte par l'envoi de sa toque à la tête. D'où les métiées auxquelles ont pris part cette semaine un garde des sceaux, un procureur de la République et un juge d'instruction, en attendant celles qui ne tarderont pas.

A Sous, un certain Chopinet, qui fut député, a cessé de l'être: ses électeurs, inspirés sans doute par la gentille musique de la valse des éphémères, lui ont joué l'air de la valse de Chopine. La tête lui en a tourné, et il a voulu ne lui pour lui, une jurisprudence pour lui.

M. Soye, procureur de la République, en attendant que cette loi fut votée, et que cette jurisprudence fût établie, a conclu conformément à la loi pour tous et à la jurisprudence de la Cour de cassation. En quoi, M. le garde des sceaux Vallé, qui trouvait raisonnable les prétentions de M. Chopinet, a estimé que son procureur avait tort.

C'est pourquoi il l'a disgracié. On sait que la démission de M. Soye s'en est suivie.

Autre fait plus récent: Sur mandat de M. Ganneval, juge d'instruction à Paris, les citoyens Bousquet et consorts, poursuivis pour excitation au pillage et à la violence, sont arrêtés. Quatre heures après, sur l'ordre du gouvernement, ils sont relâchés, et comme la disgrâce de M. Ganneval est proche, M. Ganneval la devance et donne sa démission.

L'asservissement de la magistrature est tellement le but poursuivi par le ministère que, rompant avec les traditions, il ne demande plus à ses candidats aux emplois judiciaires d'être qualifiés que celle de s'y prêter docilement.

D'autres taxeront cette qualité de vice, mais pour MM. Combes et Vallé, c'est la qualité maîtresse.

Naguère, les ministères estimaient que, quand des hommes de mérite, de savoir et d'intégrité mettaient de pareils dons au service de la justice, c'était l'Etat qui était leur obligé à même temps que le justiciable, parce que, si le justiciable y trouvait bonne justice, l'Etat en recueillait bonne renommée; aujourd'hui, il n'en est plus de même: le magistrat n'a besoin ni de mérite, ni de savoir, ni d'intégrité, pourvu qu'il soit asservissable.

J'ai eu l'honneur de compter parmi mes meilleurs amis un haut magistrat qui, étant substitut de la 8^e Chambre sous l'Empire, conclut contre un haut personnage, très fidèle serviteur de l'empereur. Le jour même, il se rendit au petit lundi des Tuileries: Quel accueil lui aurait fait? A Enfin, voilà un homme à lui dit l'impératrice, tandis que l'empereur lui ouvrait largement la main.

De nos jours, il est subli le sort du magistrat qui s'est permis de conclure contre M. Chopinet: il est disgracié, à moins que, à l'exemple de M. Ganneval, il n'ait donné sa démission.

Et le respect de l'indépendance du magistrat ne fut pas spécial à l'Empire; d'ailleurs, j'aurais du plaisir à le raconter l'histoire de Mlle Pascaline, car elle est plus intéressante, bien que dramatique, en plusieurs de ses parties. Une fois de plus, mon enfant, tu verras ce que la grâce de Dieu opère dans une âme de bonne volonté.

— Mon oncle, vous m'intriguez. Comment, je vous écoute.

D'honnête cultivateur ayant quelques arpents de terre au soleil, Théodore Chabeyras, le père de Mlle Pascaline, était fait braconnier, braconnier avec toutes les conséquences de son métier. A son mariage, il possédait une ferme de bon rapport, et sa femme, fille unique d'un meunier, lui avait apporté la modeste somme de dix mille francs en espèces sonnantes et trébuchantes.

Au bout de deux ans d'une union qui n'avait pas toujours été sans nuages, le ciel leur donna une fille, ange radieux, dont la douce présence avait dû remanier Théodore Chabeyras à de meilleurs sentiments. Il n'en fut rien, malheureusement.

On en rencontre de nombreux exemples sous des ministères républicains. Ce qui est, au contraire, spécial au ministère Combes, c'est le mépris effiché de la dignité du magistrat.

Au surplus, le mépris du gouvernement ne se limite pas à la magistrature, il s'étend à tous les citoyens français.

La servilité doit être générale, elle doit se manifester et donner des gages dans toutes les carrières, même dans les carrières libres; car la Franco-Maçonnerie aposte ses agents, devenus amis du gouvernement, aux portes de l'avocat, du médecin, du littérateur et de l'artiste aussi bien qu'aux portes des juges, des officiers et des fonctionnaires de tout ordre: malheur à qui ne sera pas asservi!

S'il n'est pas attentif dans sa personne, il sera certainement dans sa famille, dans ce qu'il a de beaucoup plus cher que lui-même, dans ses enfants.

Ceux qui croient bonnement que, dans une démocratie, chacun ne doit compter que sur ses mérites, se font d'étranges illusions: sous le gouvernement actuel, chacun ne peut plus compter que sur sa servilité.

C'est là ce que, dans son langage redondant, M. Jaurès appelle: le relèvement de la dignité humaine!

Aussi combien de fois n'entend-on pas des fonctionnaires s'écrier, en aspirant à la retraite: « Ah! quand donc serai-je libre! »

Libre, hélas! il ne le sera jamais, s'il a des frères, des sœurs ou des enfants, car son indépendance briserait leurs carrières.

La France tolérera-t-elle donc longtemps un régime de cette espèce? J. B.

On en rencontre de nombreux exemples sous des ministères républicains. Ce qui est, au contraire, spécial au ministère Combes, c'est le mépris effiché de la dignité du magistrat.

Au surplus, le mépris du gouvernement ne se limite pas à la magistrature, il s'étend à tous les citoyens français.

La servilité doit être générale, elle doit se manifester et donner des gages dans toutes les carrières, même dans les carrières libres; car la Franco-Maçonnerie aposte ses agents, devenus amis du gouvernement, aux portes de l'avocat, du médecin, du littérateur et de l'artiste aussi bien qu'aux portes des juges, des officiers et des fonctionnaires de tout ordre: malheur à qui ne sera pas asservi!

S'il n'est pas attentif dans sa personne, il sera certainement dans sa famille, dans ce qu'il a de beaucoup plus cher que lui-même, dans ses enfants.

Ceux qui croient bonnement que, dans une démocratie, chacun ne doit compter que sur ses mérites, se font d'étranges illusions: sous le gouvernement actuel, chacun ne peut plus compter que sur sa servilité.

C'est là ce que, dans son langage redondant, M. Jaurès appelle: le relèvement de la dignité humaine!

Aussi combien de fois n'entend-on pas des fonctionnaires s'écrier, en aspirant à la retraite: « Ah! quand donc serai-je libre! »

Libre, hélas! il ne le sera jamais, s'il a des frères, des sœurs ou des enfants, car son indépendance briserait leurs carrières.

Il a eu pour occasion l'inhumation du général Luce.

Le levé du corps devait avoir lieu à 2 heures de l'après-midi et, à l'heure exacte, c'étaient, parents, amis, tous le monde se trouvant là.

Tout à coup, on s'aperçut que l'amphithéâtre où était le cercueil était fermé à clé.

On courut à la recherche du second-maire chargé de ce service. Le second-maire, profitant du manque de surveillance, avait fait le tour de la clé et on ne savait ce qu'il était devenu.

Et durant une demi-heure on fut à la recherche de la clé pendant que les assistants commentaient un pareil sang-ne.

Ce ne sera pas la dernière fois que l'absence des Sœurs se fera sentir.

LE SUICIDE ET LES CROYANCES RELIGIEUSES

D'après une lugubre statistique, on a compté, de 1876 à 1890, une moyenne de 650 suicides par année en Suisse. La moyenne annuelle pour 10 000 personnes est de 0,8 dans l'Obwald, canton catholique, de 6,2 dans le canton protestant de Veud: ce sont les deux extrêmes.

Dans les cantons catholiques, les suicides sont très rares, surtout en comparaison des cantons protestants, tels que Bâle, Zurich, Thurgovie, Genève, Neuchâtel et Vaud.

Aussi le bureau fédéral de statistique sera obligé de faire un aveu précieux à noter: « La religion catholique, dit-il, communique en quelque sorte à l'âme de ses adeptes une plus grande force morale de résistance à l'égard du suicide et s'y oppose une digue. Une influence analogue exercée par cette confession sur la volonté humaine a déjà été constatée au sujet des naissances et surtout des divorces. »

A PEINE CROYABLE

On affirme que sur l'ordre du général Peigné, plusieurs militaires du 15^e de ligne, à Poitiers, viennent d'être punis disciplinairement pour avoir rendu visite à M. l'abbé Boyer, ancien aumônier du Cercle catholique militaire récemment fermé.

Depuis quelques jours, la porte de M. l'abbé Boyer serait surveillée par des sous-officiers chargés de recueillir les noms des soldats qui le franchissent.

On conclura sans peine que nous éprouvons quelques hésitations à ajouter foi à une information de cette nature.

Il nous paraît difficile qu'un général, quelles que soient d'ailleurs ses opinions personnelles, aille jusqu'à...

Nous attendons, nous espérons une explication, sinon un démenti, tant nous voudrions ne pas avoir à apprécier une attitude qui nous paraît à peine croyable.

ATTENTAT POUR NIRE

Sur la foi des agences, on a annoncé il y a quelques jours un attentat contre le préfet de la Lo...

Nous féliciterions volontiers M. Mascle d'avoir échappé à un grand danger, voire même à un petit; mais, et cela vaut mieux, il n'a couru qu'un seul danger, celui du ridicule, et les auteurs en sont ses propres et trop zélés amis qui ont essayé d'exploiter en réclame un minuscule incident.

Un pauvre aliéné à simplement fait, aux environs de la préfecture, éclater un emporce sur un pistolet d'enfant.

Conduit au poste de police, le pauvre fou a, depuis, obstinément refusé d'en sortir; il arroge et balaye le local de la police menaçant un peu de soupe, et se déclare heureux de son sort.

M. Mascle trouverait en son prétendu assassin un fidèle, quoique inintelligent serviteur.

LE DRAME DE L'HOSPICE DE TOURS

Le Parquet de Tours s'est transporté à l'abbaye d'Allognon pour la reconstitution de la scène de violence au cours de laquelle M. le docteur a été tué.

Quatre gardiens ont été arrêtés et écroués à la prison de Tours.

L'affaire viendra devant le tribunal correctionnel.

Le général de Cornulier-Lucinière

Le général de Cornulier-Lucinière comparaitra, le 11 janvier, à 2 heures, devant le Conseil d'enquête présidé par le général de Négrier.

LA PRINCESSE MATHILDE

S. A. I. Madame la princesse Mathilde est morte samedi soir, 2 janvier, à Paris, en son hôtel de la rue de Berri. Elle avait 83 ans.

Elle était fille de Jérôme Bonaparte qui fut roi de Westphalie, et de la princesse Catherine de Wurtemberg. Elle était née à Trieste le 27 mai 1820.



Ses funérailles se feront à Saint-Gratien. La date n'en est pas encore arrêtée. Et jusqu'à cette date, tous les matins, une messe est dite, pour la princesse défunte, à Saint-Philippe du Roule, sa paroisse.

La princesse Mathilde était sœur du prince Napoléon et tante du prince Victor et du prince Louis Bonaparte qui est général au service de la Russie.

La princesse Clotilde, veuve du prince Napoléon, était depuis plusieurs semaines auprès d'elle et a reçu son dernier soupir. L'impératrice Eugénie, qui est à Paris et qui avait retardé son départ à cause de l'état de maladie de la princesse Mathilde, l'avait visitée dans l'après-midi du 2 janvier et ne s'était éloignée que vers 5 h. 1/2. Cost à 7 heures que la princesse Mathilde a rendu le dernier soupir.

Nos lecteurs n'ont pas oublié qu'au cours de cet été dernier, la princesse Mathilde, étant à Saint-Gratien, elle venait de quitter des hôtes nombreux, glissa sur un parquet ciré et, en tombant, se fractura le col du fémur. Elle dut s'allier.

Mais, toujours très vive et très alerte, elle ne se gêna guère à demander des prescriptions de ses médecins et, à l'âge de 83 ans, elle se trouva profondément déprimée et anémiée. Il y a quelques semaines, elle fut ramenée à...

Paris. Tous ses amis, et elle était notoirement, allèrent la visiter; c'était en quelque sorte, les derniers adieux. On la savait perdue. Depuis huit jours, il n'y avait plus aucun espoir de prolonger sa vie. Elle entra en agonie le 1^{er} janvier.

Depuis qu'elle est morte, on lui a mis une robe blanche et on couvrait ses pieds de fleurs de perles. En face du lit funéraire, il y a un superbe portrait du prince impérial, le « petit prince », qui est allé mourir à bas, chez les Zoulova, sous un uniforme anglais... Des religieuses veillent auprès du corps. Des cierges sont allumés: il y a des fleurs à profusion envoyées de toutes parts.

Les registres aux noms de la princesse Clotilde et du prince Louis-Napoléon sont déposés à l'entrée de l'hôtel. Ils sont déjà couverts de signatures.

C'était une figure très parisienne que celle de la princesse Mathilde, — une nièce de Napoléon I^{er} qui venait au monde juste un an avant la mort du grand capitaine de Saint-Hélier.

Elle eut pendant toute la durée du second Empire un salon où il se faisait certainement autant de politique qu'aux Tuileries. L'influence de la princesse était très grande sur l'esprit de Napoléon III. Elle était très cultivée, de bon conseil, d'amabilité enchanteresse. Tous ceux qui l'ont approché l'ont aimée.

Il n'en fallut de peu que le prince Louis-Napoléon, qui devait être l'empereur Napoléon III, épousât sa cousine. Le roi Jérôme n'y consentait pas.

L'Empereur, en 1844, le prince Anatole Demidoff s'en éprit et l'obtint en mariage. Ce fut un triste mariage. Après cinq ans, la princesse dut se résoudre à demander et à obtenir la séparation de corps. Elle ne fut plus rien moins que l'intervention souveraine de l'empereur Nicolas I^{er} pour régler ce douloureux épisode de la vie de la princesse. Une rente viagère de 300 000 francs lui fut assurée. En 1870, le prince Demidoff de Saut Donato mourut.

Pendant la guerre de 1870-71, la princesse Mathilde se réfugia à Bruxelles. Elle en revint après la Commune et revint bientôt son salon. Elle y accueillit les hommes de lettres, de la politique, des sciences, des beaux-arts et de la politique. Elle voulait surtout autour d'elle des lettres et des artistes. Sa conversation était charmante. Elle laissait se débattre libre à toutes les opinions pourvu qu'elles fussent exprimées — ce qui ne manquait jamais — avec la modération, l'esprit et le bon goût qui furent le cachet de toute sa vie. Chez elle, il ne se soulevait aucune intrigue; chez elle, on ne dénigrat personne; et si l'on faisait de la politique, c'était de la politique bien française, on l'on ne traitait que de l'avenir et de la grandeur de la patrie.

La princesse Mathilde était une chrétienne dont le cœur comme le cœur étaient toujours ouverts à toutes les infortunes.

Paris. Tous ses amis, et elle était notoirement, allèrent la visiter; c'était en quelque sorte, les derniers adieux. On la savait perdue. Depuis huit jours, il n'y avait plus aucun espoir de prolonger sa vie. Elle entra en agonie le 1^{er} janvier.

Depuis qu'elle est morte, on lui a mis une robe blanche et on couvrait ses pieds de fleurs de perles. En face du lit funéraire, il y a un superbe portrait du prince impérial, le « petit prince », qui est allé mourir à bas, chez les Zoulova, sous un uniforme anglais... Des religieuses veillent auprès du corps. Des cierges sont allumés: il y a des fleurs à profusion envoyées de toutes parts.

Les registres aux noms de la princesse Clotilde et du prince Louis-Napoléon sont déposés à l'entrée de l'hôtel. Ils sont déjà couverts de signatures.

C'était une figure très parisienne que celle de la princesse Mathilde, — une nièce de Napoléon I^{er} qui venait au monde juste un an avant la mort du grand capitaine de Saint-Hélier.

Elle eut pendant toute la durée du second Empire un salon où il se faisait certainement autant de politique qu'aux Tuileries. L'influence de la princesse était très grande sur l'esprit de Napoléon III. Elle était très cultivée, de bon conseil, d'amabilité enchanteresse. Tous ceux qui l'ont approché l'ont aimée.

Il n'en fallut de peu que le prince Louis-Napoléon, qui devait être l'empereur Napoléon III, épousât sa cousine. Le roi Jérôme n'y consentait pas.

L'Empereur, en 1844, le prince Anatole Demidoff s'en éprit et l'obtint en mariage. Ce fut un triste mariage. Après cinq ans, la princesse dut se résoudre à demander et à obtenir la séparation de corps. Elle ne fut plus rien moins que l'intervention souveraine de l'empereur Nicolas I^{er} pour régler ce douloureux épisode de la vie de la princesse. Une rente viagère de 300 000 francs lui fut assurée. En 1870, le prince Demidoff de Saut Donato mourut.

Pendant la guerre de 1870-71, la princesse Mathilde se réfugia à Bruxelles. Elle en revint après la Commune et revint bientôt son salon. Elle y accueillit les hommes de lettres, de la politique, des sciences, des beaux-arts et de la politique. Elle voulait surtout autour d'elle des lettres et des artistes. Sa conversation était charmante. Elle laissait se débattre libre à toutes les opinions pourvu qu'elles fussent exprimées — ce qui ne manquait jamais — avec la modération, l'esprit et le bon goût qui furent le cachet de toute sa vie. Chez elle, il ne se soulevait aucune intrigue; chez elle, on ne dénigrat personne; et si l'on faisait de la politique, c'était de la politique bien française, on l'on ne traitait que de l'avenir et de la grandeur de la patrie.

La princesse Mathilde était une chrétienne dont le cœur comme le cœur étaient toujours ouverts à toutes les infortunes.

La princesse Mathilde était une chrétienne dont le cœur comme le cœur étaient toujours ouverts à toutes les infortunes.

La princesse Mathilde était une chrétienne dont le cœur comme le cœur étaient toujours ouverts à toutes les infortunes.

La princesse Mathilde était une chrétienne dont le cœur comme le cœur étaient toujours ouverts à toutes les infortunes.

La princesse Mathilde était une chrétienne dont le cœur comme le cœur étaient toujours ouverts à toutes les infortunes.

La princesse Mathilde était une chrétienne dont le cœur comme le cœur étaient toujours ouverts à toutes les infortunes.

La princesse Mathilde était une chrétienne dont le cœur comme le cœur étaient toujours ouverts à toutes les infortunes.

La princesse Mathilde était une chrétienne dont le cœur comme le cœur étaient toujours ouverts à toutes les infortunes.

La princesse Mathilde était une chrétienne dont le cœur comme le cœur étaient toujours ouverts à toutes les infortunes.

LA JOURNÉE

S. A. I. la princesse Mathilde, fille de Jérôme Bonaparte, nièce de Napoléon I^{er}, est morte samedi soir.

Les funérailles auront lieu à Saint-Gratien.

Le général de Cornulier-Lucinière comparaitra le 11 janvier devant le Conseil d'enquête.

M. Ganneval, juge de paix, envoie à M. Vallé sa démission dans une lettre dont le lecteur ne peut manquer de faire une vive impression.

C'est un nouvel incident de la lutte entreprise par le ministère contre l'indépendance de la magistrature.

Les Cours de Rouen et de Montpellier ont acquiescé samedi plusieurs années religieuses sécularisées.

Le R. P. Sylvestre, pourvu à tort pour le rôle de clôture, a été également acquiescé à Bayonne.

Quatre gardiens de l'asile de Tours ont été arrêtés à la suite du meurtre que nous avons raconté précédemment.

Les décès constatés à l'hôpital maritime de Brast par le typhoïde atteignent le nombre de 11.

ETRANGER. — Les nouvelles d'origine anglaise et d'origine russe, au sujet du conflit entre la Russie et le Japon sont bonnes: le Japon s'est sans changement, et on espère que la guerre sera évitée.

An contraire, les nouvelles de Chine et du Japon confirment que la guerre est inévitable à bref délai.

Le Tarnquin a demandé à l'Italie de désigner un des officiers supérieurs de l'armée italienne qui se chargerait du commandement de la gendarmerie en Macédoine. Cette désignation n'a eu lieu.

Les ministres étrangers qui résident en Serbie ont, dit-on, s'éloigner. Ils considèrent qu'ils ne peuvent plus avoir de relations avec une cour où les meurtriers du roi Alexandre ont encore une situation considérable.

Il paraît qu'une conspiration déjà puissante est formée en diverses provinces de la Chine en vue de détruire la dynastie Mandchoue et de rétablir celle des Ming.

LES CONFERENCES

Cette revue, destinée spécialement aux Caroles d'études et aux instituteurs populaires, vient d'ajouter de grands perfectionnements à sa rédaction. Grâce au plus grand nombre de ses pages, elle donne chaque quinzaine un texte de conférence sociale ou apologetique, un texte de conférence avec projections, et plusieurs plans détaillés de conférences, de lectures, d'études sociales, etc. Sa chronique est de plus en plus variée. Aussi voit-elle s'accroître considérablement son succès.

La revue paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois par fascicules de 24 pages. Abonnement: 3 francs. Avec son complément, le *Pascaline illustré*, revue technique de projections, de phonograpes et de photographes, 4 francs.

8, RUE BAYARD, PARIS, VIII^e

Gazette

LA PLUIE VIOLETTE

Elle est tombée ce matin en cascades, on dirait franchissant sur les petites vanités, les convoitises et les ardeurs ambitieuses.

Ne vous tenez pas de recevoir ces jours-ci l'Officiel du 4 janvier marqué au bon endroit du crayon rouge ou bleu, par lequel M. X... avec qui vous êtes en relations, si modeste qu'il soit, vous offrira que les honneurs du ruban ou de la rosette viennent de mettre entre lui et vous une distance qu'il faudra respecter.

Il serait en effet bien surprenant que sur les 577 nouveaux officiers de l'Instruction publique, sur les 3 295 officiers d'Académie dont les noms occupent 32 pages de l'Officiel, vous n'avez pas une relation ou un adversaire désiré de vous faire partager sa joie naïve ou son triomphe écrasant.

Soyez bons, et ne refusez pas à tous ces rasmassers des miettes de la gloire, l'aumône d'un peu d'admiration compatissante. Ça coûte si peu et ça leur fait tant de plaisir!

ETRENNES SECTAIRES

Depuis plus de quatre ans, quelques maîtres sectaires de Saint-Quentin (Aisne) menaient une campagne acharnée pour la liquidation des hôpitaux de la ville.

La Commission administrative avait toujours refusé de se prêter à une mesure odieuse en soi et qui comportait en outre une lourde aggravation de charges pour les finances municipales.

Aujourd'hui les sectaires triomphent, et par un vote de principe la Commission administrative vient de donner à leur haine la satisfaction qu'ils attendaient.

Les malades en souffriront, et on a compté que ce serait pour chaque année un surplus de dépenses de 280 000 francs au minimum. Vraiment, les sectaires font payer un peu trop cher leurs mauvaises actions!

INCIDENT PENIBLE

On nous écrit de Cherbourg: Un pénible incident vient de se produire à l'hôpital maritime, qui a péniblement impressionné tous ceux qui en ont été témoins.

PASCALINE CHABEYRAS

HISTOIRE VRAIE

Désolé, il leur cria à tout hasard un merci formidable qui répercutait les échos s'élevaient.

Vingt minutes plus tard, le jeune docteur, installé sur une chaise longue, et la pied blessé plongé dans une cuvette d'eau froide, racontait, sans omettre le moindre détail, les événements de cette soirée mémorable.

Son récit achevé, il s'empressa de demander à son oncle et à sa tante cette demoiselle Pascaline qui l'avait si complètement tiré d'embarras.

— Qui ne connaît, dans notre contrée, cette excellente demoiselle, l'abbé Ravionnet, un puissant une large prise dans sa revue de 1^{er} à vingt liques à la ronde tout le monde sait qui elle est, et tout le monde bénit son nom, car elle est la providence du pays et surtout de sa paroisse. Le hober Caumellat ne s'a donc pas parié d'elle?

D'ailleurs, j'aurais du plaisir à le raconter l'histoire de Mlle Pascaline, car elle est plus intéressante, bien que dramatique, en plusieurs de ses parties. Une fois de plus, mon enfant, tu verras ce que la grâce de Dieu opère dans une âme de bonne volonté.

— Mon oncle, vous m'intriguez. Comment, je vous écoute.

D'honnête cultivateur ayant quelques arpents de terre au soleil, Théodore Chabeyras, le père de Mlle Pascaline, était fait braconnier, braconnier avec toutes les conséquences de son métier. A son mariage, il possédait une ferme de bon rapport, et sa femme, fille unique d'un meunier, lui avait apporté la modeste somme de dix mille francs en espèces sonnantes et trébuchantes.

Au bout de deux ans d'une union qui n'avait pas toujours été sans nuages, le ciel leur donna une fille, ange radieux, dont la douce présence avait dû remanier Théodore Chabeyras à de meilleurs sentiments. Il n'en fut rien, malheureusement.

Ce malheureux garçon avait de vilains défauts que le mariage avait fait disparaître durant quelques mois, mais qui, bientôt, étaient revenus et avaient repris tout leur empire sur leur malheureux victime. Le jeu, le cabaret et l'amour immorale de la chassa s'enrichirent donc pour dévorer peu à peu la dot de sa femme et son propre patrimoine. La misère vint un jour s'installer en maîtresse dans le logis de Bellevue dont la malheureux Chabeyras n'était plus que locataire. Alors il se fit braconnier.

Il y a vingt ans, un matin de décembre, on relevait dans un taillis du Montvert, à trois kilomètres d'ici, le corps sanglant d'un garde-chasse qu'une balle de fort calibre avait traversé de part en part. Malgré toutes

les recherches faites sur l'heure et depuis, lui n'a jamais connu l'assassin; mais depuis ce temps-là, on remarqua que Théodore Chabeyras était plus farouche et plus sombre; on ne lui revit plus entre les mains la grande casquette qui jadis, disait-il, lui servait à chasser le loup. On sut de forts soupçons sur lui, mais comme on ne put pas établir d'une façon certaine que c'était lui l'assassin du garde-chasse, on dut le laisser tranquille.

Le parage et l'eau-de-vie étaient des insupportables dans la vie du braconnier. Sa femme, douce et pieuse créature, la Geneviève, comme on l'appelait dans le pays, avait pris tant de chagrin que, six semaines après le crime de Montvert, on la conduisit au cimetière d'Allognon.

Pascaline, quand elle perdit sa mère, eut dix ans.

Le curé d'Allognon, le lendemain des funérailles de Geneviève, vint trouver le braconnier et lui offrit de se charger de sa fille. Il la placerait chez les bonnes Sœurs qui tenaient l'école communale sans qu'il lui en coûtât un centime.

Le braconnier remercia le curé, mais n'accepta pas son offre généreuse.

— C'était pourtant le désir de votre femme, dit-il à Chabeyras.

— C'est possible, mais je ne veux pas séparer de ma fille. D'ailleurs, j'en ai besoin pour tenir mon ménage.